



Confédération Paysanne du Loiret
2 Place de la Liberté - 45110 Châteauneuf-sur-Loire
02 38 53 45 85 - Conf.paysanne45@yahoo.fr

Châteauneuf-sur-Loire, le 28 février 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Révision du zonage ICHN : la fin programmée des éleveurs dans le Loiret !

Point presse le lundi 06 mars 2017, à 14h00, sur la ferme de Mathieu Thiébaud

Actuellement, le Ministère de l'Agriculture, sur demande de la Commission Européenne, travaille sur la révision des zones défavorisées simples qui prendra effet dès 2018.

Un quart des communes du Loiret est actuellement classé en zone défavorisée simple, soit 80 communes. Cette classification permet essentiellement aux éleveurs à l'herbe de percevoir l'ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel). Or la révision des zones défavorisées simples (hors zone de montagne) en cours exclut, pour l'instant, 67 communes du département.

Sur ces 67 communes, environ 75 éleveurs sont potentiellement concernés par le retrait de l'ICHN (sur 350 éleveurs en tout dans le département) pour une perte économique totale estimée entre 375000 et 600000€.

La Confédération paysanne du Loiret alerte sur les conséquences financières inquiétantes pour les éleveurs qui ont leur siège d'exploitation dans ces communes et qui entretiennent des surfaces difficiles. En effet, en plus de perdre le montant de cette aide, qui représente souvent une part importante du revenu, ces éleveurs perdraient également les 70€/ha de l'ancienne PHAE (Prime Herbagère Agro-Environnementale) qui ont été inclus dans l'ICHN depuis 2015, ainsi que les majorations des aides à l'installation ou à l'investissement liées à ce zonage en zones défavorisées.

En cas de perte de ces aides, la survie des fermes d'élevage dans ces zones risque d'être mise en péril et les installations stoppées. Or, l'élevage est essentiel pour le dynamisme de la vie locale, l'équilibre et la préservation de la biodiversité et des paysages ainsi que pour la fourniture de produits de qualité aux consommateurs. La disparition de l'élevage aurait des conséquences graves pour notre département.

La Confédération paysanne du Loiret organise un point presse sur la ferme de Mathieu Thiébaud, éleveur actuellement bénéficiaire de l'ICHN dont la commune risque de sortir du zonage. Rendez-vous le lundi 06 mars à 14h00 aux Plaindesses, à Breteau.

Contacts

Jean-Marie Vecten, porte-parole de la Confédération paysanne du Loiret, 02 35 31 03 45

Mathieu Thiébaud, éleveur à Breteau, 02 38 31 91 38

Elisa de Mèredieu, animatrice de la Confédération paysanne du Loiret, 02 38 53 45 85